

Mardi, 6 Avril 1890

SOMMAIRE

LA SÉANCE D'HIER.
HONORABLES.
CHAMBRE DES COMMUNES.
SERVICE TELEGRAPHIQUE.
LE SERVICE DE BELLEVILLE.
A TRAVERS OTTAWA.
WELLINGTON—LA ROUTE DE L'ARME. Raoul de Nadey.
MARCHÉS D'OTTAWA.
MARCHÉS ÉTRANGERS.

LA SÉANCE D'HIER

Les résolutions de M. Charlton, présentées au commencement de la séance d'hier, ont donné lieu à un débat d'une importance capitale, qui s'est terminé par un vote non moins important, pris à une heure ce matin. Le gouvernement peut compter cette journée parmi les plus heureuses qu'il ait vues, et il doit remercier ses adversaires de lui avoir fourni l'occasion d'un triomphe aussi complet. Ce succès fait augurer favorablement du débat sur la question du Pacifique, auquel la discussion d'hier aura servi de prélude. De fait, voilà la politique du gouvernement clairement exposée et victorieusement affirmée avant même d'avoir été formellement débattue. Cela va simplifier de beaucoup la tâche, pour les ministres et pour la chambre.

Les résolutions de M. Charlton avaient pour objet de condamner le système adopté au sujet des terres publiques du Nord-Ouest. Il serait assez difficile de préciser ce que l'honorable député a voulu dire en exposant ses plaintes et en attaquant le système en question. Il n'avait pas l'air de très bien le savoir lui-même, et il est tombé dans plusieurs contradictions qui dénotent son incertitude. Il a prétendu que la politique du gouvernement, au lieu de favoriser la colonisation et le développement du Nord-Ouest, les entravait au contraire; que notre système est inférieur à celui des États-Unis, et que les règlements concernant les terres du Nord-Ouest, actuellement en force, sont des plus défavorables.

Le Globe chante ce refrain depuis six mois, et M. Charlton voulait peut-être tout simplement donner à cette complainte le caractère officiel en la consignant dans les registres de la Chambre. Il commença par se plaindre de ce que le prix des terres est trop élevé et nuit, par conséquent, à la colonisation; il faudrait les donner pour rien au colon. Puis, passant à un ordre d'idées tout opposé, il reprocha au gouvernement de ne pas les vendre assez cher et de frustrer ainsi le trésor d'un revenu considérable.

Sir John Macdonald, qui se chargea de répondre à cette charge mal dirigée, fut promptement fait justice des reproches hasardés faits au gouvernement par M. Charlton. Il en prit occasion pour faire l'exposé complet de la politique officielle à l'égard des terres du Nord-Ouest et de l'entreprise du Pacifique. L'honorable premier ministre s'est élevé à une grande hauteur, et tout le monde admit que le discours qu'il a fait en cette circonstance est un des plus éloquentes et des plus forts qu'il ait prononcés.

La politique du gouvernement, dit-il, a un double objet: assurer en même temps l'établissement du Nord-Ouest et la construction du chemin de fer du Pacifique. Ces deux objets doivent s'atteindre l'un par l'autre. Le chemin de fer développera et colonisera le pays, et le pays, une fois colonisé et développé, acquittera les frais de la construction du chemin. L'immigration est toujours attirée par une entreprise de chemin de fer. Pour l'attirer encore davantage, le gouvernement offre les conditions les plus faciles et les plus avantageuses aux colons qui veulent s'établir le long de la ligne ou dans les pays qu'elle traverse et y acheter des terres publiques. Quoi qu'en dise l'opposition, son système de vente des terres est très libéral et aussi avantageux pour le moins que celui des États-Unis. Il favorise le prompt établissement du Nord-Ouest et assure un revenu qui permettra de payer le coût du chemin de fer.

Le gouvernement en achetant les territoires du Nord-Ouest se proposait de les ouvrir le plus vite possible à la colonisation. Pour arriver à cette fin, la construction du chemin de fer du Pacifique était nécessaire, et, dans l'exécution de cette entreprise, il voulait éviter au pays le poids d'un fardeau trop lourd. Il fallait que le régime même du Nord-Ouest portât en fin de compte le plus grand poids de ce fardeau. Le plan primitif du gouvernement devait produire de bons résultats. L'entreprise devait être donnée à des compagnies privées, qui en auraient toute la responsabilité et recevraient

l'aide public sous forme de concessions de terres par lots alternatifs, dont une moitié, réservée au gouvernement, devait, lorsqu'elle aurait acquis de la valeur, servir plus tard à acquitter toutes autres obligations qu'on aurait pu contracter. L'acte de 1874, passé sous l'administration libérale, changea ce plan et eut l'effet de placer l'entreprise sous le contrôle et la responsabilité directe de l'État, imposant ainsi au trésor une lourde charge. Si la première politique eût pu être suivie, a dit sir John, le chemin serait presque terminé aujourd'hui, sans qu'aucune charge eût été imposée au peuple.

Néanmoins, même dans les conditions présentes, le succès final ne fait aucun doute, avec les moyens qui ont été adoptés pour la vente des terres et pour l'organisation de la colonisation. En évaluant à 20,000 le nombre des émigrants et à 6,000 celui des chefs de familles qui viendront au Nord-Ouest pendant la présente année pour y prendre des terres, et en supposant que ce chiffre aille en augmentant dans la proportion de dix pour cent pendant la décennie suivante, ce qui n'est aucunement exorbitant, on calcule très bien—et le calcul exposé par sir John a été fait par des experts—qu'en 1890, le gouvernement, avec le mode actuel, aura vendu des terres publiques à cette population de nouveaux venus pour un montant total de plus de soixante-dix millions, dont une partie seulement, sans doute, sera versée alors, mais dont l'excédent, sous le système des préemptions, sera sûrement placé.

Ce mode de préemption est considéré par le gouvernement comme excellent, et les résultats permettent de constater déjà son efficacité. Il n'y a guère de colon actuellement qui ne veuille se prévaloir de l'avantage offert, et qui en prenant un homestead, ne se réserve le lot de préemption. Chaque homestead cédé constitue ainsi pour le gouvernement un double placement. Quant aux prix et aux conditions de paiement, sir John a montré qu'ils sont aussi favorables, sinon plus favorables même, qu'aux États-Unis, et les règlements sont redigés de manière que notre Nord-Ouest peut faire la concurrence au pays voisin pour attirer l'émigration.

Sir John est d'avis qu'avec les soixante-dix ou soixante-quinze millions que les terres publiques du Nord-Ouest auront produit dans dix ans, on aura suffisamment pour payer les frais de construction de la section du Pacifique, comprise entre le lac Supérieur et les Montagnes Rocheuses. Cette assertion peut paraître hasardée. Cependant, le calcul a été préparé par des hommes de l'art.

Pour ce qui est de l'augmentation probable de la population dans cette région pendant la décennie qui commence, nous croyons que les chiffres donnés par le premier ministre ne sont nullement exagérés, et il l'a fait voir lui-même par comparaison, en citant l'exemple des États de l'Ouest. La province de Manitoba et le Nord-Ouest, tout le monde s'accorde à le dire, sont en voie de se développer aussi vite que les États de l'Ouest. Or, ceux-ci ont augmenté beaucoup plus rapidement, depuis leur fondation, qu'au taux de 25,000 âmes par année. C'est par centaines de mille âmes chaque année que la population du Minnesota, de l'Iowa, du Nebraska, du Wisconsin, se multiplie présentement. Nul doute que le Nord-Ouest canadien aura la même fortune, et dans vingt ou trente ans, il nous aura rendu, par le produit des terres et par sa contribution, un revenu commun, plus que nous n'aurons dépensé probablement pour le chemin de fer du Pacifique.

Ce discours de sir John a produit un grand effet, et il est destiné à avoir du retentissement dans le pays. Il est propre à affermir la confiance générale dans la politique du gouvernement. La chambre s'est faite l'écho du sentiment public en donnant aussitôt une preuve de cette confiance et en votant, par une majorité de quatre-vingts voix sur cent soixante votants, les amendements proposés par M. White. C'est une défaite bien conditionnée pour l'opposition, et un motif d'encouragement pour le ministre.

M. Shebyn, député de Québec Est, écrit au Chronicle pour l'informer qu'il refuse d'accepter la vice-présidence du club de réforme de cette ville à laquelle on l'a nommé sans sa permission. Il se déclare indépendant des partis et annonce que son intention est de se retirer de la vie publique à la première occasion favorable. On voit que le parti libéral de Québec a réussi par sa conduite à dégouter et à perdre l'appui de ses amis les plus considérés dans cette province.

ECHOS DU JOUR

Le parti conservateur a tenu un caucus ce matin.

Les élèves du collège Joliette prendront part à la grande démonstration nationale, qui aura lieu à Québec le 24 juin prochain.

L'honorable M. Gibbs a été appelé à remplacer feu le sénateur Seymour. M. Gibbs a formé partie de l'administration Macdonald en 1873; il avait été défait aux dernières élections. C'est un manufacturier important qui jouit d'une haute considération.

Les résolutions de sir Leonard Tilley relatives aux banques, doivent bientôt être soumises au Parlement. On croit qu'elles obtiendront l'assentiment de la plupart des institutions monétaires du pays, avec les représentants desquels le ministre des finances a tenu plusieurs conférences.

Le Journal des Trois-Rivières annonce que M. G. Gouin, des Trois-Rivières, vient d'être nommé gérant du chemin de fer des Piles, dont il a été l'un des constructeurs. C'est une excellente nomination. M. Gouin étant compétent sous tous rapports pour une charge de cette nature.

Le Scientific American déclare que le temps arrive où les Canadiens pourront lutter avec avantage contre les Américains dans certaines branches de commerce. De toutes les parties du pays, de Toronto, d'Hamilton, de Montréal, nous arrivent les nouvelles les plus encourageantes au sujet de la reprise des affaires.

Nous avons reçu le numéro-prospectus du Bulletin du club Carrière, qui, comme il est facile de le juger par son nom, a pour but de défendre les principes conservateurs. Le premier numéro du nouveau journal, qui est rédigé par plusieurs jeunes gens de talent, MM. Duhamel, Nantel et Charbonneau, est fort intéressant. Nous souhaitons à notre jeune confrère bonne santé et longue vie.

Nous constatons avec plaisir—dit le Journal des Trois-Rivières—que l'établissement de M. McDougall pour la confection des roues de chemin de fer est en pleine activité. Il reçoit de nouvelles commandes chaque semaine, et les compagnies de chemin de fer d'Ontario qui, les premières, ont fait l'essai des roues nouvellement manufacturées aux Trois-Rivières, s'en montrent complètement satisfaites. La moyenne des roues fabriquées par semaine, est de 120, lesquelles sont immédiatement expédiées. Il est à espérer que les gouvernements de Québec et d'Ottawa donneront à cet établissement tout l'encouragement possible.

CHAMBRE DES COMMUNES

L'orateur prend son siège à trois heures.

Après les affaires de routine.

M. Stephenson présente le septième rapport du comité conjoint des impressions.

M. Trow—Le soulevé une question personnelle. Le ministre de l'Agriculture a déclaré qu'il était faux que l'aie reçu de l'argent pour mes pamphlets sur le Nord-Ouest et cependant le Montreal Gazette renouvelle ses attaques contre lesquelles je m'inscris en faux encore une fois.

M. Oryen—Le Maiti prétend que je me suis élevé contre l'intérêt énorme demandé par la compagnie de Crédit et de Prêt; comme on peut s'en rendre compte en consultant le Hansard, je n'ai jamais mentionné le nom de cette compagnie.

Sir John Macdonald—L'honorable député n'a pas mentionné le nom de la compagnie en question et il n'avait parlé en termes peu élogieux, je me serais empressé de le contredire, car depuis trente ans que je suis en rapport avec elle, j'ai acquis la conviction qu'elle n'avait jamais exigé que des intérêts modérés.

Les bills suivants sont considérés en comité: Acte autorisant et pourvoyant à la liquidation de la banque Stadacona (tel que modifié par le comité des banques et du commerce).

Acte ayant pour objet d'autoriser le feu et sur la vie, la Stadacona, à remettre sa charte et de pourvoir à la liquidation de ses affaires, (tel que modifié par le comité des banques et du commerce).

Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Crédit Valley (tel que modifié par le comité des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques).

M. Langevin dit que le gouvernement avait porté secours aux pêcheurs du comté de Guysborough dans la détresse; qu'il serait disposé à supporter pareillement d'autres pêcheurs sur la côte sud de la Nouvelle-Écosse qui sont aussi dénués de ressources, et si le besoin était impérieux, et qu'il ferait à ce sujet un rapport au parlement; et qu'enfin le gouvernement avait obtenu des informations à ce sujet.

En réponse à M. Royal, M. J. Macdonald dit que le gouvernement avait pris des mesures pour empêcher le retour de conflits de juridiction tel que celui qui s'est produit récemment à l'occasion du mandat d'incarcération décerné, au Portage de Rat, dans le district de Kewatin, par un magistrat tenant sa commission de l'exécutif d'Ontario, contre un individu accusé de meurtre, qui a été dirigé sur la prison de Prince Arthur's Landing, sous la garde d'un constable commissionné par la même autorité, pour y subir son procès devant une cour appartenant à cette province.

En réponse à M. Royal, demandant si le gouvernement a l'intention, en vue de ce qui vient de se passer devant les tribunaux à Winnipeg, dans la cause de la compagnie de la Baie d'Hudson vs. George Ayotte, et afin d'éviter le retour de semblables troubles, de protéger les colons qui veulent établir, par preuve assermentée, leur occupation, avant le 15 juillet, 1870, de certaines terres qui se sont trouvées plus tard enclavées dans les townships.

Sir John Macdonald répond que le gouvernement avait eu connaissance des faits et qu'il prendrait des mesures en conséquence.

En réponse à M. Patterson (Essex), M. Pope (Compton), dit que le gouvernement considérait actuellement l'opportunité de rappeler les mesures restrictives de l'importation du bétail des États-Unis et spécialement des animaux reproducteurs.

M. Charlton fait motion pour que la Chambre se forme en comité général pour examiner certaines résolutions concernant l'opportunité de disposer des terres publiques du Canada, en les vendant autant que possible à des colons. Je présente cette motion, dit-il, non-seulement dans le but de favoriser les intérêts de ce pays pour le présent, mais encore pour l'avenir. Le Nord-Ouest est appelé à un grand avenir; il est important que ce pays soit colonisé aussitôt que possible, et les règlements actuellement en vigueur, ne sont pas dans une bonne voie.

Dans chaque canton huit sections sur trente huit ont été mises de côté pour les "homesteads", huit pour préemption, et huit pour fins de chemins de fer. Chaque "homestead" et chaque lot de préemption est limité à 160 arpents. Les sections réservées aux "homesteads" sont entièrement isolées, ce qui constitue pour les colons un désavantage considérable. Les territoires de l'Indiana, de l'Ohio, du Minnesota et de l'Illiana, ont été établis par de hardis pionniers et le même élément colonisera le nord-ouest, si on lui offre des conditions avantageuses.

Nous devrions profiter de l'expérience des États-Unis, qui après avoir essayé de vendre les terres ont bientôt abandonné ce système pour les donner gratuitement aux colons. Le chemin de fer du Pacifique a une concession de 100,000,000 d'acres, c'est plus qu'on a accordé à aucune ligne des États-Unis.

La politique suivie par le gouvernement, aura pour effet de mettre les terres en possession des spéculateurs et comme on peut le voir différentes compagnies sont déjà formées pour acquérir le territoire. Le pays n'est pas à gagner si les terres si Nord-Ouest étaient cultivées par des fermiers tenanciers et non pas par des fermiers dépendant d'une compagnie. Il faut espérer qu'oubliant toute dissension politique la chambre inspirera au gouvernement les mesures les plus propres à favoriser le développement du Nord-Ouest et à assurer son avenir.

Sir John Macdonald—J'ai écouté avec plaisir le discours de l'honorable député et je n'ai pas de doute que ceux qui l'ont écouté n'ont pu manquer d'admirer avec moi les sentiments élevés qu'il exprimait. L'honorable député n'a pas mentionné le nom de l'empire; mais je m'efforce, tout de même, de faire preuve d'autant de bon sens que lui.

Je dois dire cependant que je n'ai pas parfaitement suivi l'idée de mon honorable ami. Il dit d'abord qu'il serait nécessaire d'abandonner les terres du Nord-Ouest aux colons actuels. Plus loin, il dit que les conditions étaient si élevées, le climat si rude, que les émigrants se dirigeaient vers les États-Unis, et en dernier lieu il dit que nous donnons les terres presque pour rien et que nous accordons aux colons toutes les facilités possibles pour les payer. L'honorable député n'a pas rendu clairement sa pensée; il n'indique aucune ligne de conduite au gouvernement; il ne dit pas s'il faudrait concéder les terres gratuitement ou les vendre, et il n'indique pas si nos conditions sont trop dures ou trop faciles.

L'achat du territoire a coûté des sommes considérables au moment où il est entré dans la confédération canadienne; c'était un pays entièrement sauvage, et tout le monde comprenait qu'on ne pouvait le développer qu'à l'aide d'un chemin de fer. Toutefois, il ne fallait pas s'engager dans une entreprise qui fit peser sur le pays un trop lourd fardeau.

En 1878, la chambre décida unanimement que le chemin de fer ne devait pas être construit par le gou-

vernement, mais par des compagnies qui recevraient des octrois en terres ou en argent. Les octrois de terres étaient accordés à certaines conditions, c'est-à-dire que le gouvernement avait stipulé que les lots seraient vendus à un prix fixé par lui et par les compagnies. Si cette politique avait été suivie, aujourd'hui, le chemin de fer traverserait presque le continent et la population du pays n'aurait pas eu à supporter le moindre fardeau. Plus tard on abandonna l'idée de construire un chemin au moyen de l'initiative particulière, et le gouvernement de mon honorable ami, le député de Lambton, adapta l'acte des chemins de fer de 1874, pourvoyant à ce que les entrepreneurs du chemin reçoivent un crédit de \$30,000,000 et un octroi de cinquante mille acres de terre. Dans cette loi de 1874, il était également prévu que le gouvernement pourrait se charger de l'entreprise, au lieu et place des compagnies particulières, et c'est dans ces conditions qu'il a procédé à la construction de l'embranchement du lac Supérieur à la rivière Rouge, ce chemin traversant un pays aride, impropre à la colonisation. Par exemple, elle a été adoptée pour la section à l'ouest de la rivière Rouge, le système américain tant vanté par l'honorable député, c'est-à-dire qu'elle a décidé de vendre un lot au plus haut enchérisseur et de se réserver le lot alternatif.

Il n'est pas possible de comprendre si l'honorable préopinante était ou non en faveur de la préemption. Il a cité, en effet, un rapport d'un commissaire des États-Unis recommandant l'abolition de la préemption; mais je ne sache pas que le gouvernement américain ait adopté ce plan. L'honorable préopinante dit que le gouvernement a violé l'esprit des résolutions de l'année dernière au sujet du chemin de fer du Pacifique, en vendant à \$1 l'arpent les terres qui, en vertu du règlement, devaient être vendues \$2 au minimum. Il oublie que la résolution se rapportait aux terres se trouvant dans un rayon de 20 milles du chemin de fer, et que toutes les terres se trouvant en dehors étaient considérées comme terres du gouvernement et avaient été vendues en conséquence à \$1. La part, d'après les termes de la résolution adoptée à la dernière session, ce système est le meilleur que l'on puisse adopter si l'on veut construire un chemin de fer à l'ouest d'un océan à un autre, sans faire peser sur le pays des taxes oppressives. Quant à la division des terres, il me semble qu'elle est encore beaucoup plus sage que celle des États-Unis. De plus, je demanderais en quoi les avantages offerts par les Américains sont plus considérables que ceux que présente le Canada pour la colonisation. (Applaudissements.)

On parle beaucoup des spéculateurs qui s'empareraient des terres, on doit savoir qu'ils paient comptant et qu'il est de l'intérêt général que la vente des terres devienne le plus tôt possible une source de revenu; en 1872, en 1873, le parlement a manifesté cette opinion, et l'acte de 1874 dit clairement que la construction de la ligne doit être poussée avec autant de rapidité que possible, tant qu'elle ne fera pas peser un fardeau trop lourd sur les contribuables.

M. Blake—L'acte s'exprime ainsi: "sans augmenter les taxes existant actuellement." Sir John Macdonald—L'honorable membre a raison, les taxes ont été élevées, il est vrai, en 1875, mais non pour le chemin de fer. L'honorable député (M. Charlton) a dit aussi dans son discours que le taux de l'augmentation de la population du pays était de 13 pour cent, tandis que les rapports des États-Unis indiquent le chiffre de 22 pour cent. Ce résultat dépend de la politique adoptée par les États-Unis, qui ont fait des octrois de terre considérables aux compagnies de chemins de fer qui se sont constituées elles-mêmes agents d'émigration. Toutefois, d'après les meilleures informations, je serais même de dire que 20,000 personnes se sont fixées l'année dernière au Nord-Ouest.

M. Blake—Pas un dixième. Sir John Macdonald—D'après les rapports du département de l'Agriculture il appert que 12,000 colons se sont rendus au Nord-Ouest; ce n'est pas trop présumer que de fixer à 8,000 le nombre de ceux qui y sont venus en dehors du contrôle du gouvernement. On estime que cette année 50,000 personnes s'établiront dans les nouveaux territoires. Cet accroissement de population favorisera la vente des terres et en augmentant les revenus du gouvernement hâtera l'achèvement du chemin de fer du Pacifique.

A 6 heures, l'orateur quitte le fauteuil.

SÉANCE DU SOIR. Sir John Macdonald reprend le débat. Après avoir cité différentes statistiques, relatives à l'augmentation de la population dans certains états de l'ouest des États-Unis, l'honorable ministre dit que cet accroissement

était dû à la politique libérale du gouvernement américain, qui avait accordé aux compagnies de chemins de fer des octrois de terre considérables. Les spéculateurs américains ont occupé des étendues immenses de terrains, mais le fait ne se reproduira pas au Nord-Ouest. Les spéculateurs ne pourront acquérir que 640 arpents en un lot et ils auront pour les entraver une taxe qui sera imposée sur les terres non occupées, ce qui les obligera à se défaire promptement de leurs lots.

Le gouvernement avait cru s'engager en n'appliquant pas les lois du "homestead" aux terres se trouvant dans un rayon de cinq milles du chemin de fer; il pensait avec raison que les colons qui voulaient avoir un chemin de fer à leurs portes, devaient faire quelques sacrifices, mais l'opposition et ses organes ont fait entendre de telles protestations, que le gouvernement a dû changer le premier règlement, qu'elle regarde encore, toutefois, comme parfaitement juste.

La vente de nos terres dans les conditions indiquées nous donnera, non seulement, les ressources suffisantes pour activer la construction du chemin, mais encore amènera la colonisation de ces immenses territoires. La politique du gouvernement, si large et si prévoyante, ne peut manquer de recevoir l'approbation de tous ceux qui aiment véritablement leur pays. (Applaudissements prolongés.)

M. Anglin—Le produit de la vente des terres produira à peine le montant nécessaire pour payer l'intérêt des sommes dépensées pour la construction du chemin du Pacifique. M. Plumb réfute les arguments de l'auteur de la motion, (M. Charlton) et cite différentes statistiques des États-Unis, pour montrer que le système adopté par le gouvernement pour la vente des terres, est préférable à tous les autres.

M. White (Cardwell)—On a prétendu que l'émigration de la province de Québec se dirigeait de préférence sur les États-Unis que sur le Nord-Ouest. La raison en est bien simple; depuis quelque temps des grèves se sont élevées dans de grands centres manufacturiers américains et actuellement des agents parcourent la province pour recruter des ouvriers. Ces ouvriers ne s'expatrient que temporairement; la plupart laissent leur famille au Canada et se proposent de revenir dès que le temps de leur engagement sera terminé. D'un autre côté il serait ridicule de penser à attirer au Nord-Ouest une autre classe que celle des agriculteurs, le pays n'est pas encore assez développé pour offrir des avantages aux artisans.

Les honorables députés de l'opposition ont établi une comparaison entre l'accroissement de la population des États-Unis et celle du Canada. La comparaison n'a pas de raison d'être, car on sait bien que nos territoires sont ouverts depuis peu, tandis que les États-Unis ont été peuplés depuis longtemps et ses ramifications existent de puis plus de douze ans. Après avoir fait l'éloge de la politique du gouvernement relativement aux terres du Nord-Ouest, l'honorable député propose l'amendement suivant à la résolution: "Que la politique du gouvernement, relativement à la disposition des terres, dans le Manitoba et le Nord-Ouest, est de nature à encourager la colonisation rapide de ces régions et à réaliser l'argent nécessaire pour la construction du chemin de fer du Pacifique, sans faire peser de nouveaux impôts sur le peuple, et qu'elle mérite l'approbation de la Chambre."

M. McKenzie et McLennan prennent la parole, après quoi l'amendement est adopté sur une division de 120 pour et 40 contre. La chambre s'ajourne à 1.20 A. M.

CHAPEAUX DE SOIE.

Les nouvelles modes de chapeaux pour le printemps sont prêtes. Ces chapeaux font bien, sont très légers et conviennent à presque toutes les figures.

R. J. DEVLIN

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

MARCHANDISES

Nouvelles et de Grout

O'DONERTY et Cie.

110 RUE SPARKS

En face de M. Bates et Cie., Epiciers.

SERVICE A THÉ

PORCELAINE,

(44 morceaux)

\$5.00

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS

68 rue Sparks

VIENT DE PARAITRE

UN PARALLELE

Lord Beaconsfield et sir John Macdonald

PAR JOSEPH TARRÉ

Brochure sur papier de luxe, accompagnée de portraits de lord Beaconsfield et de sir John Macdonald.

Prix: 50 cts. l'exemplaire

S'adresser au bureau du Canada.

HOTEL MONTREAL

TENU PAR MICH. COALLIERE alias NAVION

COIN DES RUES Wellington et Bridge, Hull

Brandies et cigares de premier choix, et table de première classe. Chevaux et voitures de toutes sortes à volonté. Les personnes qui visitent Hull en touristes ou pour affaires, feront bien de descendre à cet hôtel, où elles trouveront tout le confort désirable.

EDUCATION

CLASSE PRIVEE DU JOUR ET DU SOIR

Pour les Jeunes Gens

Le tome des Livres, l'Arithmétique, la Calligraphie, la correspondance Commerciale et la Grammaire sont enseignés en Anglais et en Français par un professeur compétent. Le Latin et le Piano sont extra. On recevra un certain nombre de pensionnaires. Pour plus d'informations, s'adresser au professeur, à sa résidence, No. 19 rue Murray.

J.-B. LEFEBVRE, Professeur

Ed. O'LEARY,

MARCHAND TAILLEUR

Fournisseur des Messieurs

Un bon assortiment de

TWEEDS

Pour L'AUTOMNE ET L'HIVER

A des prix qui conviennent à toutes les bourses.

Ottawa, 10 Nov., 1879. Jan

EUGENE ROBITAILLE

HORLOGER ET BIJOUTIER

PRATIQUER

OUVRAGES EN CHEVEUX.

Dorures et plaqués de toutes sortes,

AU PLUS BAS PRIX.

45, RUE RIDEAU, Block Egliseon. Ottawa, 11 sept. 1879. Jan

Nouvel Atelier

Photographique

140 Rue Sparks,

(interurbains JARVIS)

12 PHOTOGRAPHIES pour \$1

DORION et DELORME

Propriétaires

Ottawa, 3 déc., 1879.

NOUVEAUTÉS
NOUVEAUTÉS !!

Rubans, Pompadour
Étoffes à Robes, Pompadour
SOIE, BROCATELLE,
Dans toutes les Nouvelles Nuances
Kearns & Ryan
Nos. 98 et 100 Rue Sparks

SERVICE TELEGRAPHIQUE

AFGHANISTAN

Défaites des Afghans.
Caboul, 5.—Vendredi dernier, Mahomed Jan a vaincu 250 hazaras, près de Ghormoc. Les hazaras ont été tués ou blessés. Les chefs de ses troupes ont été capturés et les hazaras ont été acharnés et les afghans ont été complètement mis en déroute.

ÉTATS-UNIS

Application de la lumière électrique.
Boston, 5.—On annonce la mort du contre-amiral Henry K. Thayer.
Desmoines, Iowa, 5.—T. W. Eye, journaliste, éditeur du *State Register*, qui a publié plusieurs ouvrages, vient de mourir à l'âge de 35 ans.
New-York, 5.—Les vapeurs de la ligne de Providence et Boston seront éclairés, à l'extérieur et à l'intérieur, au moyen de la lumière électrique.

CANADA

Suicide—Accusation de meurtre.

Montréal, 5.—Une enquête a été ouverte sur le cadavre d'Albina Charbonneau, domestique de M. Perras, boulanger. Les témoignages médicaux ont établi qu'elle s'était suicidée en avalant du vert de Paris. On attribue l'acte odieux qu'elle a commis à un amour contrarié.
La place n'est pas solide en face de la ville; on ne traverse pas depuis samedi.

LONDON, 5.—Un canadien du nom de

Edouard Galipeau a été arrêté à Dresde, sous accusation d'être l'auteur du meurtre de l'indien Ben, dont le cadavre a été trouvé dernièrement dans un chantier.
Toronto, 5.—M. Stephenson, ex secrétaire de la chambre de commerce, qui a disparu mystérieusement il y a quelques semaines, a été vu à New-York. Il est à la recherche d'une place.

LA COURONNE

La couronne a décidé que le procès des personnes inculpées dans le meurtre de la famille Donnelly aura lieu ici.
Sainte Catherine, 5.—L'Union des matelots a fixé le salaire des matelots pour la prochaine saison de navigation à \$1.25 par jour.

ÉLECTIONS EN ANGLETERRE—Congrégations religieuses—Propagande bonapartiste.

Moscou, 5.—On annonce la mort de Wronowski, le célèbre violoniste.
Londres, 5.—Parmi les membres du parlement qui ont été réélus se trouve le très honorable Robert Lowe, chancelier de l'Échiquier dans le gouvernement Gladstone. Jusqu'à présent 1,157,000 votes ont été enregistrés pour les libéraux et 817,000 pour les conservateurs.

SOPHIA, 5.—Le ministre bulgare a

résigné. Zancoff sera probablement appelé à former un cabinet.
Constantinople, 5.—Le sultan a approuvé la proposition du cabinet relative aux arrangements proposés par le Monténégro, par lesquels Gujine et Plava demeureraient en possession de la Turquie et le Monténégro recevrait comme compensation un territoire au nord de la Scutaria.

LONDRES, 5.—Le lord Northbrook,

ancien gouverneur des Indes s'impose de lui-même comme successeur de lord Lytton, vice-roi des Indes. Lord Lytton s'est tellement identifié avec le gouvernement actuel qu'il ne peut occuper plus longtemps son poste. De son côté lord Northbrook ne paraît pas fort désireux d'aller reprendre son ancien poste. Ce journal a toute que les instructions que donnerait le gouvernement libéral au nouveau vice-roi, amèneraient certainement la solution immédiate et pacifique de la question de l'Afghanistan.

LONDRES, 5.—Le correspondant du

Times à Bucharest dit qu'il y a quelques semaines le ministre américain à Vienne a envoyé un projet de traité de commerce fort détaillé, entre les États-Unis et la Roumanie; il demandait la signature immédiate du gouvernement. Les roumains, habitués aux lenteurs de la diplomatie orientale, ont refusé tout d'abord de signer ce document; ils considèrent que leur dignité nationale était compromise, si à la suite d'un simple échange de correspondances ils faisaient pour les américains ce que le représentant anglais n'avait pu obtenir en un an.

LE BILLET DE GLADSTONE, QUI ÉTAIT PRÉ-

senté à Middlesex a été défait. Les deux candidats conservateurs ont été réélus.
On télégraphie de Bombay qu'à la suite du résultat des élections anglaises le départ du vice-roi, pour Simla a été retardé.

PARIS, 5.—Le Temps dit que le Vati-

can a envoyé une note au gouvernement français. Le pape dit qu'il a appris avec le plus vif regret les mesures dirigées contre les congrégations religieuses, mais il s'abstient de toute protestation.

LE PRINCE NAPOLEON VISITE ACCOM-

plément avec son fils les villes démocratiques de France.
Le *Moniteur* et la *Gazette de France*, annoncent que les supérieurs des différentes congrégations religieuses, non reconnues par l'état, se sont assemblés, vendredi, et ont décidé de ne pas communiquer leurs statuts au gouvernement ni de demander d'autorisation, mais de se mettre simplement sous la protection de la loi commune.

LONDRES, 5.—On dit que la reine

arrivera entre le 16 et le 22 avril.
Berlin, 5.—Krupp, le célèbre fabricant de canons, a fait une commande de fer très importante en Suisse.

LE MEURTRE DE BULSTRADE

On télégraphie de Montréal que le grand comtable Bissonnette est de retour du théâtre de la tragédie de Bulstrade. Il n'a aucun doute que le prisonnier Lachance soit vraiment coupable; il l'examine avec le plus grand soin les coupures et les égratignures qu'il portait sur différentes parties du corps et il ne peut se attribuer à un accident qui lui serait arrivé en fendant du bois. De plus, il a découvert des taches de sang sur les vêtements du prisonnier.
Le grand comtable fera son rapport aux autorités qui feront immédiatement examiner les blessures du prisonnier par des médecins.

ÇA ET LÀ

—Nous apprenons avec regret que le moulin à farine de M. W. Duckett, M.P.P., à Coteau Landing, a été détruit par le feu, qui a pris par la machine à vapeur et s'est en un instant communiqué à tout l'établissement. Les pertes s'élèvent à près de \$9,000.
La propriété n'était assurée que pour \$1,000. En quelques minutes tout le village était sur pied et l'on réussit à sauver la scierie construite à quelques pieds du moulin à farine.

EN TRAVERSANT LE CANAL SUR LA

glace, au bassin, de Montréal, vendredi matin, deux jeunes filles disparurent. Leurs cris firent venir à leur secours M. Robert Wheeler, mais le courageux sauveteur disparut aussi. M. John Brown, maître de l'établissement de M. Hart, s'élança à son tour pour sauver les trois victimes. Il avait déjà réussi à sortir une des jeunes filles de l'eau, mais la glace ne pouvant porter leur poids, ils disparurent tous deux. Ils étaient maintenant quatre victimes. Cependant M. Brown ne lâcha pas la jeune fille, et tous furent enfin sauvés, à l'aide de planches et de cables qui leur furent jetés par un grand nombre de personnes accourues à leur secours.

ON MANDE DE QUÉBEC QU'UN INCEN-

dié a éclaté l'autre jour dans le magasin de M. Bolduc, horloger, rue Saint-Jean. L'établissement a été entièrement détruit. Les familles Bolduc, Roger et Meme, qui occupent les étages supérieurs de la maison, ont eu beaucoup de peine à s'échapper. Ces personnes ont été obligées de descendre par les fenêtres et les enfants ont été sauvés dans leurs lits. Aussitôt après que les locataires eurent quitté la maison, une explosion de gaz a eu lieu et toutes les vitres des maisons voisines ont volé en éclats. Les pompiers arrivés dès le commencement du sinistre, ont réussi à concentrer le foyer de l'incendie. Un enfant a été blessé grièvement. Les pertes s'élèvent à \$5,000. La maison était assurée pour une valeur de \$3,000. Les pompiers sont restés sur les lieux jusqu'à une heure avancée de la matinée.

A TRAVERS OTTAWA

—Le sergent Wilson, un des ordonnances de Rideau Hall, a donné sa démission.
—M. J. McDonald, de Winnipeg, part aujourd'hui avec un grand nombre de chevaux, dont il trouvera facilement la vente à Manitoba.
—Le Rév. Père Dowd de l'église Saint-Patrice, de Montréal, et le Rév. M. Larue, du Séminaire de Saint-Sulpice, sont actuellement à Ottawa.

M. PEW, QUI A ACHETÉ DERNIÈRE-

ment les mines de fer de Hull, est parti pour New York, afin de prendre des arrangements pour établir une fondrière dans le voisinage des mines.
—M. et madame F. E. Roy, de Québec, sont actuellement en ville. M. Roy est l'un des propriétaires de l'Asile Beaufort. M. Charles Roy, ex député de Kamouraska, est aussi en ville.

MALGRÉ D'ACTIVES RECHERCHES,

la police n'a pu obtenir d'indices de nature à la mettre sur les traces des incendiaires qui ont mis le feu à l'église Saint-Joseph et à l'église byzantine.

M. MARSHALL WOOD VIEND DE TER-

miner une magnifique statue de Jacques Cartier. Les bustes de sir Wm Logan et de l'honorable John Sandfield Macdonald, dus au ciseau de cet habile sculpteur, ont été placés dans la bibliothèque.

L'ASSEMBLÉE DU COMITÉ DES IMP-

ressions du conseil de ville a eu lieu hier. Les soumissions ont été ouvertes et après considération, le comité a recommandé l'offre de M. Woodburn, qui est de \$1,500. L'an dernier, la somme dépensée avait été de \$1,750.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CONSEIL

de ville, convoquée pour hier soir, n'a pu avoir lieu, faute de quorum. Étaient présents, le maire et les échevins Scott, Egleson, Starrs, Coleman, Dahier et Masson. Les échevins Christie et Lauzon arrivèrent quelques minutes après l'ajournement.

—Dimanche soir, une allé-

gérie employée pour la construction du pont de la Chaudière a brisé ses amarrages et été entraînée par le courant vers la chute. Il y avait à bord de l'embarcation plusieurs machines et une pompe à vapeur valant \$400. Une partie de ces machines a été sauvée hier par les ouvriers de M. Bremer, l'entrepreneur. Chose singulière, la pompe à vapeur n'a presque pas été endommagée.

—Un essai depuis quelques

jours à faire passer des billets de \$10 de la banque Consolidée. Cette banque qui est en faillite, n'a jamais émis de billets d'une dénomination supérieure à \$5, mais peu de temps avant qu'elle ferme ses portes, elle avait volé dans ses caves pour 70,000 piastres de billets de \$10 non signés qu'elle se proposait de mettre en circulation. Les marchands ne sauraient trop redoubler de précaution.

PETITE GAZETTE

—Pour être vendu au magasin le plus populaire de la ville, plus de 2,000 verges d'indiennes foncées, couleurs garanties, à 5 cents la verge. Allez à la boutique verte, rue Dalhousie. C'est là que vous ferez des achats à des prix qui vous surprendront.

—Lorsque l'estomac d'un enfant est

dur et ondulé, c'est qu'il a des vers. Rien de ce qu'il mange ne lui fait du bien. La nourriture est absorbée par les vers. Achetez une boîte de *vermifuge confié* ou *Pastilles vermifuges*, donnez-les à l'enfant et il sera guéri.

—L'usage qui souffrent de maladies bilieuses,

d'indigestion et de constipation font bien d'essayer les *Pilules anti-bilieuses* et *Purgatives de Dr. Harvey*. Dans de certaines cas, elles ont non-seulement débarrassé du soulagement, mais opérés la guérison. Elles ne contiennent pas de mercure et n'exigent pas de changement de régime. Préparées par *Milton H. Brissot*, propriétaire, Montréal.

—Pour le soulagement des douleurs,

non croyez que les *Painettes de Brown* n'a pas d'égal. Elle active la circulation du sang et guérit, prise à l'intérieur ou appliquée extérieurement, plus sûrement qu'aucune autre médecine. En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille.

—La toux, le rhume ou le mal de gorge

ne devraient pas être négligés. Les *Trochisques de Brown* sont un remède simple qui soulage instantanément.

—Pendant de nombreuses années, le

sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants a soutenu l'épreuve sans jamais faillir. Son effet est certain. Il règle les fonctions de l'estomac et des intestins, guérit la colique, amollit les gencives, réduit l'inflammation et apaise les douleurs, comme des milliers de mères peuvent le certifier.

AVIS

Une copie de la liste des votants de la cité d'Ottawa a été affiché en premier lieu dans le bureau du greffier de la cité, en la ville d'Ottawa, le 1er mars 1880. De faux manuscrits ayant été trouvés dans la municipalité de venir examiner la dite liste, et, si on y découvrait quelques erreurs ou omissions, de prendre de suite les mesures nécessaires pour les faire rectifier suivant la loi.
Daté à Ottawa, ce 1er jour de mars 1880.
W. P. LÉTT,
Greffier de la cité.

1880

Fêtes de Pâques!

M. LAUR, DUHAMEL

Avant fait de grandes améliorations à son étal, lui permettant d'exhiber un assortiment plus considérable de

Viandes de Choix,

que les années précédentes, est capable de satisfaire tous les goûts.
Il remercie les nombreuses pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu et sollicite de nouveau leur patronage et celui du public en général. Il fera tout en son pouvoir pour tous les satisfaire.

IL A TOUJOURS EN MAINS

VOLAILLES, SAUCISSES, LANGUES, VIANDES FUMÉES, LARD SALÉ, etc., etc.
AU COIN DU VIEUX

MARCHE BY,

SUR LA RUE CLARENCE.
Ottawa, 22 mars 1880.

BEAUX CHAPEAUX!

DE
PEUTRE!
JARDIN, POUR 81

50 et 75 cents

H. L. COTE,

128 Rue Rideau
Pres de la rue Nicholas

1880 NOUVEAUTÉS 1880

VENANT D'ÊTRE REÇU, UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

Draps de l'ouest de l'Angleterre,
ET DE DRAPS FRANÇAIS,
TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSSAIS,
Tweeds Canadiens, etc
On sollicite respectueusement la visite et le patronage du public.
P. C. AUCLAIR,
Ottawa, 10 février 1880.
133 Rue Sparks

LES L'ÉDITION ROYALE

Salons d'Étalage!
D'ARTICLES DE MODES
DE
MM. STITT et Cie.
SERONT OUVERTS
Jeudi, 1er Avril,
Et les dames y trouveront un choix précieux des dernières nouveautés de

PARIS, LONDRES ET NEW-YORK

COMPRENANT:
Chapeaux, Turbans, Fleurs,
Plumes et Articles de Fantaisie.

NOTE

La mode est aux Turbans pour les grandes soirées, et plusieurs des dessins sont charmants. Il y en a une collection considérable des dessins les plus nouveaux chez

STITT ET Cie

53 et 55 Rue Sparks

SOURCES DE CALEDONIA

Entre Montréal et Ottawa
Atmosphère et paysages enchanteurs !!
1880—Le Grand Hôtel—1880
Ce célèbre rendez-vous pour l'été et la santé sera conduit sur un bien plus haut pied que d'habitude. Les prix ont été réduits et la direction entièrement renouvelée. La saison comprend de juillet au 1er juin au 1er octobre. Prix de la pension pour les visiteurs de passage, \$1.50 à \$2.00 par jour; \$8.00 à \$17.50 par semaine; enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix; au-dessous de 5 ans, accompagnés de leurs nourrices, gratis; taxes réduites pour les nourrices et les domestiques. Les sources et Bains sulfureux, salins et gazeux de Caledonia ont une réputation universelle, comme espèces d'infirmité dans le cas de rhumatismes, dyspepsie, maladies de la peau, du foie, des reins et autres affections semblables; ils sont recommandés par les plus hautes autorités médicales.
St. Thos. Jubb, employé pendant 20 ans au St. Lawrence Hall, Montréal, aura la direction de l'hôtel. Ceux qui désirent faire des arrangements peuvent s'adresser à lui; ou, s'ils veulent obtenir un guide complet indiquant les routes, les prix, etc., elles feront bien d'envoyer leur adresse, par carte postale, à la compagnie du Grand-Hôtel, Ottawa.

\$12,000

GRANDE

Loterie de l'Opera

OTTAWA,
COMMENCANT
Lundi, 29 mars 1880

Une somme de douze mille dollars sera distribuée comme suit:

1 grand lot principal,	\$2,000
2 do do	1,000
1 do do	500
1 do do	250
10 do do	100
10 do do	50
125 do do	20
200 do do	10
250 do do	5
600 lots	\$12,000

100

Pardessus

ET

Usters

POUR LES

OUVRIERS DE CHANTIERS

CHEZ

C. GAGNÉ ET Cie

277, RUE WELLINGTON

CHABRUTERIE FRANÇAISE

SEULE MAISON À OTTAWA
L'on trouve toujours un assortiment de Viande préparée de première qualité
Et vendue à des prix modérés.

Dindes desossées, Volailles rôties, Langues pressées et marquées, Saucisses de Boulogne, Lard salé, etc., etc.

A. COURCELLE,

Carré du marché By, Nos. 14 et 16,
Ottawa, 24 janvier 1880.

ÉTAL C.

MARCHE BY.

Entrée sur la rue Clarence.

J. MARTEL, Propriétaire.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques, les invite à venir lui rendre visite. Il a constamment en main un assortiment complet de

VIANDES FRAICHES,

SALÉES et FUMÉES.

J. MARTEL.

Ottawa, le 28 janvier 1880.

CHATFIELD,

92, RUE RIDEAU.

SAINE LOGIQUE.
No laissez jamais l'ivresse pousser vos pas
place lorsque vous avez décidé de faire une chose

LA GRANDE PANIQUE A PRIS FIN!
Durant les précédents deux mois aura lieu la

Grande Vente d'Egan!!
SURTOUT POUR ÉPUISER LE STOCK.
IMMÉDIATEMENT L'ANVENTAIRE

JEUDI, le 26 du courant
Et ne manquez pas de venir au magasin
de la vente d'Egan
537 et 539 Rue Sparks
Ottawa, le 26 du courant

AVIS DE DEMENAGEMENT
Vers le 5 Avril courant.
MM. DAWES et Cie.
Transporteront leur établissement d'emballage au
No 388 rue Wellington, (coin de la rue Bay),
Porte voisine de la glacière de M. l'échevin Christin.
JAS. POCKLINGTON,
Gérant.

Ottawa, 1er Avril 1880

Harnais, Selles, Malles, Valises,

Etc., etc., etc.

Les soussignés informent leurs amis et le public qu'ils ont fabriqué durant l'hiver, et offrent maintenant en vente, un magnifique assortiment de

Harnais, Selles, Malles, Harnais pour les chantiers

et la ferme. Harnais pour charrettes écossaises, Harnais de travail, Colliers, Selles de dressage, Couvertures de chevaux de toute description, etc., etc.

1er CUIR À HARNAIS COUPE À ORDRE OU EN QUANTITÉ

Spécialité de GENOUILLÈRES POUR LES CHEVAUX sujets à se blesser ou pour ceux qui font de longs trajets.
Ceux qui auraient besoin d'articles dans notre branche feront bien de venir inspecter notre stock. Nous offrons des avantages tels qu'ils devront avoir pour résultat d'établir des relations satisfaisantes entre nous et le public.

S. & H. BORBRIDGE,

88 et 90, coin des rues Rideau et Mosgrove,
BASSE-VILLE, OTTAWA

Ottawa, 20 mars 1880.

P. BASKERVILLE ET FRÈRES

Épiceries Vins, Liqueurs et Provisions

A DES PRIX QUI NE PEUVENT PAS ÊTRE SURPASSÉS.

Les importations considérables que nous faisons sont une preuve suffisante pour assurer nos clients que nous pouvons leur donner une bonne valeur pour leur argent.

MARCHANDISES SUPÉRIEURES

EN

Cotons gris,

ET

Cotons blancs

ET

Toile écru,

BRYSON & Cie.

150 Rue SPARKS.

Vente sans réserve, pour argent comptant

La vitrine de votre voisin

Tout le monde doit aller voir la vitrine de M. BRYDEN et les belles marchandises qui y sont exposées, et un nombre desquelles on peut admirer des tables de jeu de fantaisie, des chaises de luxe, des étagères, des mobiliers de salon, et tout ce qu'on peut imaginer de plus élégant en fait de buffets de salle. Allez rue Sussex et examinez.

JOSEPH BODDEN,

Variety Hall et Magasin de Meubles, 532 et 534, rue Sussex.

A. SWALWELL,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES

DE PREMIÈRE CLASSE.

CARRÉ DU MARCHÉ,

BASSE-VILLE. 156 RUE SPARKS, HAUTE-VILLE.

MAISONS À LOUER

Une RÉSIDENCE en briques, contenant 10 appartements, avec remises et jardin. No. 152 rue Dalhousie; loyer, \$10 par mois.

Un MAGASIN et RÉSIDENCE, No 170 coin des rues Dalhousie et Water; loyer, \$12 par mois.

Pour plus ample information, s'adresser à Madame H. PINARD, 64 rue Water.

L. A. Olivier

AVOCAT.

Bureau.—Rue de la Paix, entre les rues Rideau et Sussex, Block d'Église, Ottawa, Ont.

ARGENT À PRÊTER.

Ottawa, 23 juin 1879

1 an

MARCHE D'OTTAWA.

Mardi, 6.
VIANDS—Mouton par livre, 5c à 6c;
Lard, par 100 livres, \$5.75 à \$6.25;
Bœuf, par 100 livres pesant, \$3.00 à \$3.50;
Veau de 6 à 7c la livre.
VOLAILLES—Gibier—Volailles, par couple, 50c à 60c; poulets, par couple, 30c à 35c; dindons, la pièce, 75c à \$1; oies, 50 à 55c; canards, par couple, 40c à 45c.
LAITIÈRE—Beurre en tinettes, par livre, 17c à 19c; beurre frais, par livre, 20c à 22c; beurre, salé, par livre, 18c à 20c; fromage, par livre, 13c à 15c; œufs, par douzaine, 16c à 17c.
LÉGUMES—Pommes de terre, par poche, 55c à 60c; navets, par minot, 20 à 25; carottes, par baril, \$1.80; panais, par minot, 40c à 45c; oignons, par minot, 30c à \$1.
GRAINS—Blé de sarrasin, par minot, 35 à 40c; avoine, par minot, 30c à 32c; maïs, par minot, 63c à 65c; pois, par minot, 63c à 64c; fèves, par minot, 75c à \$1; orge, par minot, 45c à 50c; blé d'automne, par minot, \$1.20; blé du printemps, par minot, \$1.35.
FARINE—Extra double, par brl. \$7.25; extra, par brl. \$6.75 à \$7; No. 1, par brl. \$6.50; gruau, par brl. \$4.50; farine de blé d'inde, par brl. \$2.75; blé broyé, par brl. \$6.50, provende, par brl. 90c; bran, par 100 lbs. 60c.
DIVERS—Miel, par livre, 13 à 15c; saindoux, par livre, 10c à 12c; suif, 8c à 9c; laine filée, 60 à 65c par lb; bas de laine, par paire, 25c à 30c; foin, par tonne, \$8 à \$8.50; paille, par tonne \$4.50 à \$5.00.
Peaux, par 100 lbs. \$6.50 à \$7; peaux de veau, 10c à 12c la livre; peaux de moutons, de \$1.50 à \$1.00 chacune.
Bois, de \$2.50 à \$3 la corde.

MARCHES ÉTRANGERS.

New-York, 5.
Coton, ferme 12 9/16
Farine de seigle, tranquille et sans chanement.
Blé, de 1.38 à 1.40
Blé d'Inde, tranquille; No. 2, 61 1/2 cts.
Seigle nominal et sans chanement, à 90 1/2.
Avoine, tranquille et ferme, 47c.
Suif, tranquille et ferme, 4 1/2 à 5.00.
Orge, ferme, de 95 à 98c.
Lard, 11.90.
Saindoux, 7.65.
Chicago, 5.
Farine tranquille et nommée, reçu 8,592 bris.
Blé, 1.19 1/2.
Blé No. 2, rouge, d'hiver 1.21 1/2 à 1.22.
No. 2, du Printemps 1.16 1/2.
Blé d'Inde, 38 complant.
Avoine, 35 1/2.
Lard nominal à \$11.20 1/2.
Saindoux 7.15.
Milwaukee, 5.
Blé, No 1, 1.15 1/2.
London, 5.
Consolidés, 97 1/2 sur compte, 45 1/2 à 110 1/2.
5s 105 1/2, Erie, 45 1/2, du Prêt. 60. Ill. Cent. 104 1/2.
Liverpool, 5.
Coton actif et plus ferme, Uplands, 7 1/2.
Orléans 7 1/2.
Fleur.....10 3/4 à 13 1/4
Blé du Printemps.....10 3/4 à 11 1/2
Rouge d'Hiver.....11 2/4 à 11 10/16
Blanc d'Hiver.....10 3/4 à 11 1/2
Trefle.....11 2/4 à 11 10/16
Blé d'Inde.....5 10/16 à 5 10/16
Orge.....5 3/4 à 6 0/0
Avoine.....6 7/8 à 7 0/0
Pois.....6 0/0 à 6 0/0
Saindoux.....39 0/0 à 40 0/0
Lard.....35 0/0 à 36 0/0
Suif.....75 0/0 à 80 0/0
Bœuf.....71 0/0 à 80 0/0
Fromage.....71 0/0 à 80 0/0

MARCHE EN GROS.

Montréal, 5
FARINE—Supérieure extra 0 00 à 6 15
Extra supérieure.....6 00 à 6 05
De god.....0 00 à 5 90
Superfine.....5 50 à 5 60
Farine forte de boulangers.....6 25 à 6 60
Fine.....6 00 à 6 10
Moyenne.....4 35 à 4 50
Recoupes.....0 00 à 0 00
Farine en sac du Haut-Canada par 100 livres.....2 95
Farine en sac de la Cité (livres).....3 00 à 3 20
Farine d'épave.....4 50 à 4 60
Farine de blé d'Inde \$2.90 à \$3.00.
BLE—rouge et blanc d'hiver \$1.40 à \$1.45.
Blé No. 2, du printemps \$1.38 à \$1.40.
BLE D'INDE—70c.
A VOINE 30 à 31c. par 32 livres.
ORGE—55 à 65c.
POIS—76 à 78 par 66 lbs.
SEIGLE, 73 à 80c.
Lard, \$16.00 à \$16.75.
Saindoux, 10 à 10 1/2.
Jambons, 11 à 12 1/2.

BOURSE.

Table with columns: VALEURS, Montants des Primes, Acheteurs. Lists various bank and financial values.

PIANO A VENDRE

On offre en vente un magnifique Piano droit acheté du fabricant à très-bon marché et qui sera vendu aux mêmes conditions. S'adresser à A. D. RICHARD, Marchand, Coins des rues de l'Eglise et Cumberland.

MAISON D'EDUCATION

POUR LES JEUNES DEMOISELLES. Congrégation de Notre-Dame, RUE GLOUCESTER, OTTAWA. Un second semestre de cette Institution commence le 1er de Février. Le cours d'études est complet et la médaille d'or, diplôme de cette maison, est donnée aux élèves qui le terminent. N. B.—Une médaille d'argent, présentée par Son Excellence le Gouverneur-Général, sera décernée, à la fin de l'année, à l'élève qui se distinguera par une application soutenue et par une grande fidélité au règlement. Un cours spécial de couture est suivi avec succès par les élèves. On donne une attention particulière à l'économie domestique. La Musique, le Dessin, la Peinture, l'Allemand, le Latin, l'Italien sont des extras. Pour les termes et autres informations, s'adresser à Sa. SAINT-GABRIEL, Supérieure, Ottawa, 2 février 1880.



POUR VOTRE Papier, Articles de Bureau ET D'ÉCOLE, ANSI QU' Livres d'Histoire, de Prières, etc., etc., DONNEZ VOS COMMANDES A L'enseigne du livre ci-dessus N. B.—Toujours en mains, toute sorte de Jouets d'enfants et autres objets de fantaisie, le tout à très-bas prix.

E. G. LAVERDURE, FAISSEUR DE COUVERTURES EN FERBLANC ET FER GALVANISÉ ET CONSTRUCTEUR DE FOURNAISES A AIR CHAUD, Rue William, Ottawa.

Plombier, Gazier et Ferblantier, COUVERTURES EN FERBLANC ET FER GALVANISÉ ET CONSTRUCTEUR DE FOURNAISES A AIR CHAUD, Rue William, Ottawa.

COUVERTURES EN FERBLANC ET GALVANISÉES faites d'après le mode le plus amélioré et à des prix très modérés, qui peut être certifié, et des certificats peuvent être montrés sur demande. Un assortiment de Poêles à Cuisine, à Fourneaux et de Salons, des plus beaux et récents dessins. Aussi des Pompes à Bière et à Eau de toutes espèces. Ferblanterie, Huile de Charbon, Lampes, Tuyaux, en mains au plus bas prix. Ouvrages et réparations faites promptement et avec exactitude. Ottawa, 1er janvier 1880.

J. P. MURPHY, PLOMBIER, POSCUR DE TUYAUX DE VAPEUR ET DE GAZ, POSEUR DE SONNETTES, etc., 151, RUE RIDEAU.

BAIGNOIRES EN CUIVRE POLI, en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. GABRIELS D'ASSANGE, ÉVIERES, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées. J. P. MURPHY, 151, rue Rideau, 2 septembre 1879.

\$7.00 LA DOUZAINE. FABRIQUÉES AVEC Le meilleur Acier de Firth, EXCELLENTE sous tous LES RAPPORTS MANN & CIE, Ottawa, 13 août 1879.

WALKER & MCINTYRE, Avocats, Mandataires, Solliciteurs, Notaires, etc., No. 34 Rue Elgin, Ottawa. Vis-à-vis le Russell House. W. H. WALKER, A. P. MCINTYRE, Ottawa, 26 Dec. 1878.

HOTEL JACQUES-CARTIER

446 et 448 rue Sussex, Ottawa, Antoine Champagne, prop. L'omnibus de l'hôtel part du coin des rues Murray et Sussex à temps pour l'arrivée et le départ de tous les trains de chemins de fer, et prendra des voyageurs moyennant 25 cts. par tête. Il amènera les voyageurs des stations en ville pour le même prix. Ottawa, 11 février 1880.

RUSSELL HOUSE

RUE SPARKS, OTTAWA. J. A. GOVIN, Propriétaire. Situé au centre des affaires et tout près des édifices du parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays. Ottawa, 20 octobre 1879.

HOTEL RICHELIEU

COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. VINCENT, Vis-à-vis le Palais de Justice, MONTREAL. Le soussigné remercie ses amis et le public d'Ottawa en général pour leur encouragement libéral. Il a l'honneur de les informer qu'il a ajouté CENT MAGNIFIQUES CHAMBRES à son hôtel, faisant face sur la place Jacques Cartier. Le public trouvera tout le confort à DES PRIX MODÉRÉS et l'Hôtel Richelieu ne le cèdera en rien aux premiers hôtels de la Purocose. I. B. DUROCHER, Propriétaire, 2 mai 1879.

Réouverture RESTAURANT METROPOLITAIN

(Parité Est, pont des Sapeurs). P. BRANNEN a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir et d'organiser LE METROPOLITAIN de la manière la plus grandiose. Le buffet comprend les liqueurs les plus fines et les cigares les plus exquis. REPAS servis à toute heure. P. BRANNEN, Propriétaire, Ottawa, 14 août 1879.

L'ARGYLL

RUE WELLINGTON, A. BEUZELIN, PROPRIÉTAIRE.

CHAMBRES à louer, à des conditions modérées.

La seule maison tenue d'après le système européen. On y prépare des déjeuners de nocce, pique-niques, soupers publics et privés, pour toutes les parties du pays. JOSEPH DROLET, FABRICANT, D'EAUX DE SODA ET DE SELTZ, DE BIÈRES DE GINGEMBRE, DE CIDRE, DE LIMONADE, ET DE TOUTES LES DIFFÉRENTES SORTES DE SIROPS, SYPHONS PATENTÉS. Met également en bouteille et expédie les CÉLÈBRES EAUX MINÉRALES DES SOURCES DE GALEONIA. FABRIQUE, 434 RUE SUSSEX, EN FACE LA RUE MURRAY, OTTAWA, 9 mai 1879.

Hotel "Lorne"

Pension de première classe à des PRIX MODÉRÉS. La bar est fournie de vins, liqueurs et cigares de choix. 15, RUE YORK, OTTAWA. Me. F. X. GROULX, Hotel Johnson, 50, RUE YORK, JOHN JOHNSON, propriétaire. Logements magnifiques et prix peu élevés. Ottawa, 31 juillet 1879.

Les Bains Turcs

126 RUE ALBERT, Pour Dames (femmes à leur service) de 10 a.m. à 5 p.m. par Messieurs, de 7 à 10 a.m. Et de 3 à 11 p.m. Le Dr. LOGAN a son bureau dans la bâtisse même, où il peut être consulté professionnellement de 9 à 11 hrs. a. m. et de 2 à 4 p. m. Ottawa, 9 juillet 1879.

M. OSBOYNE ET PEARSON, Avocats, Notaires, etc., Bureau—Vis-à-vis le Russell House, Ottawa, au dessus du magasin de Gibson, confiseur. Argent à prêt sur propriétés foncières.

L'OPINION PUBLIQUE

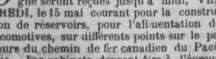
La collection complète de l'Opinion Publique, non reliée, est en vente à ce bureau. Prix.....\$30.00



Chemins de Fer Canadien du Pacifique. SOUMISSIONS pour Ponts en Fer. DES SOUMISSIONS adressées au sous-sécretaire seront reçues jusqu'à midi, VENDREDI, le 15 mai, pour la construction de ponts de fer sur les affluents de l'est et de l'ouest du Lac des Bois. On peut obtenir des plans et devis en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa, le ou après le 15 avril. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire, Dépt. des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, 1er Avril 1879.



Chemins de Fer Canadien du Pacifique. SOUMISSIONS pour réservoirs d'eau et pompes. DES SOUMISSIONS adressées au sous-sécretaire seront reçues jusqu'à midi, VENDREDI, le 15 mai, pour la construction de réservoirs, pour l'alimentation des locomotives, sur différents points sur le parcours du chemin de fer canadien du Pacifique. Les réservoirs devront être à l'épreuve de la gèle, ainsi que les pompes et leurs appareils; elles devront être mues par le vent ou la vapeur, selon les localités. Les plans, devis et conditions générales peuvent être consultés à ce bureau le et après le 31 MAI prochain. On peut également obtenir des plans et devis en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa, le ou après le 15 avril. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire, Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 1er avril 1880.



CANAL WELLAND. AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-sécretaire des chemins de fer et canaux et portant l'endos de "contrats soumission pour différents ponts à construire sur le Canal Welland" seront reçues au bureau jusqu'à MARDI, le 13e jour de JUIN prochain, pour la construction de ponts mobiles fixes sur différents emplacements du Canal Welland. Les ponts devant traverser des voies publiques devront être de fer et de bois, et ceux qui serviront au chemin de fer devront être d'acier trempé. Les plans, devis et conditions générales peuvent être consultés à ce bureau le et après le 31 MAI prochain. On peut également obtenir des plans et devis en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa, le ou après le 15 avril. Les personnes désirant faire des offres doivent fournir les garanties nécessaires; les soumissionnaires ne seront pas considérés que si elles sont faites sur blancs imprimés, et si les signatures correspondent à la raison sociale des solliciteurs. Les soumissionnaires devront déposer une somme de \$250 pour chaque pont. Si le contrat n'est pas rempli d'une façon convenable, cette somme est acquise au gouvernement. Le montant de la somme déposée par les personnes dont les propositions ne seront pas acceptées, comme garantie de l'exécution du contrat, l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont fait des offres au gouvernement, et dont la soumission sera acceptée, auront à faire un dépôt de cinq pour cent sur la somme totale du contrat. Ce montant devra être déposé au crédit du receveur général, à huit jours de date de cet avis. L'entrepreneur n'aura droit qu'à quatre-vingt-dix pour cent sur la somme des travaux exécutés en vertu de son contrat. Le déparlement ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire, Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 29 mars 1880.



CANAL LACHINE. Avis aux Mécaniciens-Entrepreneurs. Des soumissions cachetées adressées au sous-sécretaire des chemins de fer et canaux et portant l'endos de "Soumissions pour ponts d'écluses, canal Lachine" seront reçues au bureau jusqu'à l'arrivée des malles venant de l'Est et de l'Ouest, JEUDI le 3me jour de JUIN prochain, pour la construction des ponts et pièces de machines nécessaires pour les écluses du canal Lachine. Les plans, devis et conditions générales peuvent être consultés à ce bureau le et après JEUDI le 3me jour de MAI prochain. On peut également obtenir des plans et devis en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa, le ou après le 15 avril. Les personnes désirant faire des offres doivent fournir les garanties nécessaires; les soumissionnaires ne seront pas considérés que si elles sont faites sur blancs imprimés et si les signatures correspondent à la raison sociale des solliciteurs. Les soumissionnaires devront déposer une somme de \$250 pour les ponts de chaque écluse. Si le contrat n'est pas rempli d'une façon convenable, cette somme est acquise au gouvernement. Les chèques seront rendus aux personnes dont les propositions ne sront pas acceptées. Comme garantie de l'exécution du contrat, l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont fait des offres au gouvernement et dont la soumission sera acceptée, auront à faire un dépôt de cinq pour cent sur la somme totale du contrat. Le montant devra être déposé au crédit du receveur, à huit jours de date de cet avis. L'entrepreneur n'aura droit qu'à quatre-vingt-dix pour cent sur la somme des travaux exécutés en vertu de son contrat. Le déparlement ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire, Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 26 mars 1880.

SAM'S HOTEL

Rue York, EN FACE DU MARCHE, L'un des premiers Hôtels d'Ottawa. BONNES CHAMBRES, BONNE TABLE, BONS VINS. Les personnes visitant Ottawa durant la saison feront bien de rendre visite à cet hôtel. Ottawa, 5 février 1880.

100 Canaris Chanteurs

ESMONDES, Williams' Singer MACHINE À COUDRE DU MONDE. N'a pas son égale pour l'effort, la durée et l'économie de l'ouvrage fait. 2000. MAINTENANT EN USAGE A OTTAWA. Avoir entre MOULIN ne donne autant de satisfaction. THOMAS MAY, Agent général pour Ottawa. BUREAU PRINCIPAL: 210 Rue Sparks. Succursale sous la direction de M. Bélanger, 284, RUE D'ALBERT, Entre les rues Clarence et Murray, Ottawa, 25 nov., 1879.

GIBSON, FILS ET WARNOCK, Biscuits

pour le commerce de gros. Le plus grand blanchiment de la vallée d'Ottawa. Tous nos biscuits sont cuits à la vapeur au moyen d'un fourneau mobile qui a une capacité de 20 quarts de fleur par jour. Nos employés sont des premiers mains du pays. Nous ne nous occupons que du commerce de gros seulement et garantissons pleine satisfaction. GIBSON, FILS ET WARNOCK, Coin des rues Bark et Queen. E. PETIT, Bijoutier et Horloger, 25 ans d'expérience dans les meilleures maisons des principales capitales du monde. M. PETIT désire annoncer qu'il a adjoint à son atelier de bijouterie et d'horlogerie un magasin très complet de cigares, tabac, pipes, etc., etc., No. 18, RUE RIDEAU, COIN DU PONT DES SAPEURS. N. B.—M. PETIT profite de cette occasion pour remercier le grand nombre de clients qui ont bien voulu l'honneur de leur patronage et leur souhaiter une heureuse année. Ottawa, 11 juillet 1879.

O'GAR, LAMIERRE & REMON, Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc., Bureau, Block de Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont., près du Russell House. M. MARTIN O'GAR, HORACE LAPIERRE, EDWARD P. REMON

Déménagement dans Ontario-Ouest!

TOUT LE FONDS DE NOUVEAUTÉS DU LIVERPOOL HOUSE, 61, RUE RIDEAU, OTTAWA, Doit être vendu dans trente jours. Les propriétaires feront D'IMMENSES REDUCTIONS pour faciliter l'écoulement de leurs marchandises. Les acheteurs feront bien de venir de bonne heure, pour s'assurer de bonnes occasions. J. B. BRANNEN, LIVERPOOL HOUSE, 61, RUE RIDEAU. DEMENAGEMENT AVIS IMPORTANT. NOUS avons l'honneur d'informer les personnes qui nous ont si libéralement encouragés, l'an dernier, que nous allons déménager dans ce grand et commode magasin, 134, rue Sparks, près de "LA THÉRIÈRE," vers le 1er février. Là, nous serons mieux pour fabriquer nos GANTS et MITAINS, qui sont devenus si populaires dans la ville, comme étant le meilleur article du genre sur le marché. On mettra la plus grande attention à prendre des mesures, afin que les gants s'ajustent parfaitement à la main. Par une stricte attention, nous essayons conserver toutes nos bienveillantes pratiques, et en voir, chaque jour, augmenter le nombre. Lewis et Blachford, Gantiers, 10 septembre 1879.

Par Nomination Spéciale. Wilson & Orr, Sculpteurs et Doreurs pour Son Excellence le Gouverneur-Général. Fabricants de Cadres, de Miroirs et de Gravures, Marchands de Chromes, de Couleurs à l'eau, de Gravures, de Cadres de Fantaisie, VIEILLES DORURES RENDUES AUSSI BELLES QUE DES NOUVELLES. Nos prix sont des plus modérés.

NOUVELLES MARCHANDISES! Nouvelles marchandises dans tous les départements. L'Enseigne du Lion d'Or. Est devenue célèbre, parce qu'on y trouve toujours de bons effets. On garantit que tout article donnera pleine satisfaction. LES PRIX SONT MARQUÉS EN CHIFFRES CONNUS. LE LION D'OR. EST L'ENSEIGNE DU GRAND MAGASIN D'UN SEUL PRIX. Mesdames, venez examiner notre assortiment et informez-vous de nos prix. R. McMORRAN, 508—Rue Sussex, 508. Ottawa, 26 septembre 1879.

ALEX. CLARK, POURVOYEUR DU PEUPLE. Epicerie d'Étape et de Fantaisie. FRUITS Cristallisés et naturels, CHAMPAGNE et LIQUEURS des meilleures marques, SARDINES aux TOMATES, THÉS, SUCRES, TABAC; PORC, SAINDOUX, LARD, BEURRE et ÉPICERIES en GÉNÉRAL. N'a pas de vieil assortiment en mains. Les meilleures qualités garanties et aux plus BAS PRIX. MAGASIN BLEU, 69 Rue Rideau. Ottawa, 17 Mars 1879. 26 D. 1 an

Les MEILLEURES MARCHANDISES aux plus BAS PRIX possibles. SE TROUVENT AU MAGASIN DE L'APIS et d'AMEUBLEMENTS, d'OTTAWA. SHOOLBRED et Cie. Importateurs de TOILES CIRÉES pour planchers—Rideau et matériel de Rideau.—Agents pour les célèbres ameublements de R. HAY et Cie, (anciennement Jacques Hay).—Immense assortiment toujours exposé dans nos magnifiques magasins. SHOOLBRED et Cie, 148 rue Sparks. Une visite est respectueusement sollicitée. Ottawa, 2 août 1879. 1 an

HOTEL DU CANADA. RIB ST. GABRIEL. MONTREAL. Cet Hôtel est le rendez-vous des Marchands et des hommes de profession canadienne. Bonne table, bonnes chambres, Bureau de Télégraphe, Bureau. PRIX: DE \$1.50 À \$2.50 PAR JOUR. AIME BELIVEAU, Propriétaire. N. B.—On invite spécialement nos amis et hommes d'affaires des États-Unis descendus à cet Hôtel. Ils trouveront un service de première classe et des prix modérés. Les voitures de l'hôtel sont aux stations des chemins de fer de la ville, ainsi qu'au débarcadere des bateaux à vapeur. Ottawa, 26 mai 1879. 1 an